

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :
Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales.

- Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

PERMIS C - CE ET D

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services. Catégorie de services : 24

Lieu principal de prestation :

Ville de la Louvière

Code NUTS : BE325 - Arr. Soignies

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) :

Le présent marché a pour objet la formation de personnel au permis C-CE et D selon les besoins du service

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 79632000 - Services de formation de personnel

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 36 mois (à compter de la date d'attribution du marché).

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

*En vue de sa sélection qualitative, le soumissionnaire est tenu de joindre à son offre une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne se trouve dans aucun des cas visés à l'article 69 de l'AR du 08 janvier 1996. (Le modèle de déclaration sur l'honneur figure en annexe du présent cahier spécial des charges.)

*une attestation récente émanant de l'administration des Contributions directes

*une attestation récente émanant de l'administration de la TVA .

*une attestation de l'ONSS, avec cachet sec, relative à l'avant-dernier trimestre précédant la date de remise des offres

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

voir cahier spécial des charges

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

voir cahier spécial des charges

III.2.4) Marchés réservés : non.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution : Prix le plus bas.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectué : non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : Date : 01/12/2010

Documents payants : oui, prix : 15,00 EUR

Conditions et mode de paiement :

Les documents relatifs à ce marché peuvent être obtenus contre virement de Euro 15,00 au compte n° 091-0003840-86 de la Ville de La Louvière ou retirés directement contre versement de cette somme au service de la Recette communale, rue du Gazomètre 50 à La Louvière - tél : 064/27.78.25

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Date : 07/12/2010; heure : 10:00

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée : 150 jours.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : date : 07/12/2010; heure : 10:00

Lieu : ,

Service Juridique / CMP

Rue Albert 1er n°19 (2ème étage)

7100 LA LOUVIERE

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.1) Il s'agit d'un marché périodique : non.

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet et/ou un programme financé par des fonds de la Communauté Européennes : non.

VI.3) Autres informations :

@Ref:00724568/2010080141

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 26/10/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 22351

Avis de marché

Services

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : Centr'Habitat srl, Rue Edouard Anseele, 48, 7100 La Louvière, Belgique, à l'attention de Olivier Dechenne - Directeur gérant

Tél. +32 64221782, fax +32 64216552

E-mail : s.spoto@centrhabitat.be

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <http://avis.marchespublics.wallonie.be/avis.marches.publics/avis.do?action=detail&id=301173>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point(s) de contact susmentionné(s).

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Société de logement de services publics

- Logement et développement collectif.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **Marché de services pour la réalisation de déménagements pour le compte de notre société.**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services. Catégorie de services : 27

Lieu principal de prestation : Sur les entités de La Louvière, Manage et Le Roeulx

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) : Ce marché consiste en une prestation de services pour la réalisation de déménagements pour le compte de notre société. Le nombre de prestations, sur la première année, est estimé à 900 déménagements.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 98392000 - Services de déplacement

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.2) Options : oui.

Description de ces options : Possibilité de procéder à une extension de marché sur base de l'article 17 §2 2° b) de la loi du 24/12/1993.

Nombre de reconductions éventuelles : 2

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 12 mois (à compter de la date d'attribution du marché).

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat.

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Non

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1 - Une déclaration sur l'honneur, établie conformément au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18/07/2001, p. 24.532) et attestant que le(s) soussigné(s) ne se trouve(nt) dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires. 2 - L'ensemble des autres documents administratifs requis dans le cadre du marché par le CSC.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1 - une déclaration bancaire établie sur base du modèle figurant en annexe 2 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18/07/2001, p. 24.533). 2 - L'ensemble des autres documents administratifs requis dans le cadre du marché par le CSC.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : 1 - la liste des principaux services équivalents ou similaires exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés ; s'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ; s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services. 2 - une description des mesures prises par le prestataire de services pour s'assurer de la qualité ainsi que des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. 3 - une déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire de services disposera pour l'exécution des services. 4 - l'indication de la part de marché que le prestataires de services a éventuellement l'intention de sous-traiter. 5 - L'ensemble des autres documents administratifs requis dans le cadre du marché par le CSC.

III.2.4) Marchés réservés : non.

III.3) Conditions propres aux marchés de services.

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : oui.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) Critères d'attribution.

IV.2.1) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Le prix - Pondération : 50

- Le critère technique - Pondération : 20

- Le critère logistique - Pondération : 30

IV.3) Renseignements d'ordre administratif.

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : CSC 2010-027

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : Date : 17/12/2010; heure : 14:30

Documents payants : oui, prix : 10 EUR

Conditions et mode de paiement : Paiement sur le compte IBAN BE77 3701 0015 7742

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Date : 22/12/2010; heure : 09:30

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français,

IV.3.7) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée : 180 jours.

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres : date : 22/12/2010; heure : 09:30

Lieu : , à l'attention de , , Au siège du pouvoir adjudicateur

Personnes autorisés à assister à l'ouverture des offres : La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.1) Il s'agit d'un marché périodique : non.

VI.2) Le marché s'inscrit dans un projet et/ou un programme financé par des fonds de la Communauté Européennes : non.

VI.3) Autres informations : 1- La fréquence des prestations est de +/- 110 déménagements par mois sur les 6 premiers mois tout du

moins. 2- Le nombre de prestations varie entre 15 et 30 déménagements par semaine. 3- Le prestataire de service n'aura AUCUN droit acquis sur les quantités exprimées en QP dans le cadre de ce marché et ce à quelque stade que ce soit.

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 26/10/2010

(Publication gratuite en exécution de l'article 15 de l'AR du 12 janvier 2006)

N. 22356

Avis de marché

Travaux

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresse et point(s) de contact : Ville de Binche, 14, rue Saint Paul, 7130 Binche, Belgique

Tél. 064/23.05.11, fax 064/23.05.19

E-mail : info@binche.be

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : www.binche.be

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Bureau d'Etudes de la Ville, Chaussée Brunehault, 266, 7134 Péronnes-lez-Binche, Belgique

Point(s) de contact : Monsieur Stephan Bourguignon

Tél. +32 64230657, fax +32 64230659

E-mail : stephan.bourguignon@binche.be

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Cellule Marchés Publics, Rue Saint-Paul, 14, bureau 116, 7130 Binche, Belgique

Point(s) de contact : Madame Nikola Vanreck

Tél. +32 64230524, fax +32 64230529

E-mail : nikola.vanreck@binche.be

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Cellule Marchés Publics, Rue Saint-Paul, 14, bureau 116, 7130 Binche, Belgique

Point(s) de contact : Madame Nikola Vanreck

Tél. +32 64230524, fax +32 64230529

E-mail : nikola.vanreck@binche.be

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Autorité régionale ou locale.

- Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II. Objet du marché

II.1) Description.

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : **Réfection ponctuelle de trottoirs dans l'entité de Binche**

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Travaux. Exécution.

Lieu principal d'exécution : Entité de Binche

Code NUTS : BE326 - Arr. Thuin

II.1.3) L'avis implique : Un marché public.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat(des achats) : Réfection ponctuelle de trottoirs dans l'entité de Binche

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

Objet principal : 45233140 - Travaux routiers

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non.

II.1.8) Division en lots : non.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue globale.

II.2.2) Options : non.

II.3) Délai d'exécution ou durée du marché : 40 jours.

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions relatives au contrat.

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés : Cautionnement (5 % du montant initial du marché (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure)

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

III.2) Conditions de participation.

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

* Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où il est établi.

* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire :

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude ou le blanchiment de capitaux

- n'est pas en état de faillite ou de liquidation;

- n'a pas fait l'aveu de sa faillite et n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire;

- n'a pas fait l'objet d'une condamnation pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;

- est en règle quant aux paiements des cotisations de sécurité sociale;

- est en règle quant aux paiements de la TVA et de ses impôts;

- en matière professionnelle, n'a pas commis de faute grave;

- ne s'est pas rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant ces renseignements.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Certificat d'agrément ou les documents établissant la preuve que les conditions fixées par la loi du 20/01/1991 sont remplies. Le pouvoir adjudicateur considère que, sur base de l'estimation, le marché appartient à la catégorie C classe 1.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies : Certificat d'agrément ou les documents établissant la preuve que les conditions fixées par la loi du 20/01/1991 sont remplies. Le pouvoir adjudicateur considère que, sur base de l'estimation, le marché appartient à la catégorie C classe 1.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : Agrément requise: C (Entreprises générales de travaux routiers) , Classe 1

III.2.4) Marchés réservés : non.

Section IV. Procédure

IV.1) Type de procédure.

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.